

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 58 (1913)
Heft: 6

Artikel: Attaque et défense de positions fortifiées
Autor: Lecomte, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-339484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Attaque et défense de positions fortifiées.

Il n'est guère possible de prévoir comment débiterait une campagne en Suisse. Même en admettant qu'elle s'ouvre par l'offensive de part et d'autre, je tiens pour fort probable que, après les premières batailles, les adversaires s'immobiliseront plus ou moins autour d'une ou de plusieurs positions fortifiées.

En effet, si nous sommes battus au début, nous en serons réduits, n'ayant pas de forteresses, à improviser une position fortifiée et à chercher à nous y maintenir jusqu'à ce que quelqu'un vienne à notre aide.

Si, d'autre part, c'est l'envahisseur qui a le dessous dans la première bataille, il est fort peu probable qu'il s'en aille comme il était venu. Il cherchera à se maintenir dans une position improvisée, jusqu'à ce que ses renforts lui permettent de reprendre l'offensive.

Il se peut d'ailleurs que l'adversaire n'ait en vue que l'occupation d'une partie de notre territoire, par exemple pour couvrir une opération de grande envergure contre un autre adversaire. Dans ce cas, après ses premiers succès, il s'arrêtera sur une ligne choisie, s'y retranchera et nous y attendra.

D'après ce que j'ai eu l'occasion de voir ces dernières années, j'ai l'impression que nous sommes assez mal préparés à une guerre de ce genre, soit comme défenseur, soit comme assaillant.

Je dois dire, il est vrai, que j'ai pris part plusieurs fois à des manœuvres de position fort bien conçues et fort bien dirigées, mais dans la plupart des cas l'exécution n'a guère répondu à la conception. Or, à la guerre, il n'y a que l'exécution qui compte.

Sans vouloir trop généraliser, j'ai le sentiment que ce sont surtout ce que j'appellerai les cadres moyens, c'est-à-dire les commandants de régiments, groupes, bataillons et batteries, qui ne se rendent pas suffisamment compte du rôle qu'ils ont à jouer dans une manœuvre de ce genre. Les cadres inférieurs et la troupe montrent souvent aussi une certaine gaucherie, mais celle-ci disparaîtra dès que l'éducation de leurs supérieurs aura

été faite sur ce point. C'est à cette éducation que je voudrais apporter une modeste contribution.

La première cause du mal est, je crois, le fait que, actuellement, les prescriptions sur l'attaque et la défense de positions fortifiées sont contenues non pas dans un règlement, mais dans trois, à savoir : L'instruction de 1904 sur la Fortification du champ de bataille (F. C. B.) ; le Règlement d'exercice de l'infanterie de 1908 (R. E. I.) et l'Instruction sur les travaux de pionniers de l'infanterie de 1912 (T. P. I.)

Il va sans dire que ces diverses instructions, rédigées à des époques différentes par des auteurs différents, ne concordent pas entre elles d'une façon absolue.

Si la présente étude a, pour résultat de diminuer ce désaccord, elle n'aura pas été inutile.

Je prendrai pour base les prescriptions de la F. C. B., de préférence à celles du R. E. I., et cela pour deux raisons : d'abord, parce qu'elles sont plus anciennes, ensuite parce qu'elles sont plus détaillées.

Les modifications que j'y proposerai m'ont été en bonne partie suggérées par la lecture du projet de règlement d'exercice de 1911 pour l'infanterie austro-hongroise, qui peut presque servir de modèle sous ce rapport. On pourrait lui adresser le reproche de ne pas faire assez ressortir le rôle de l'artillerie et du génie, ce qui est assez naturel dans un règlement d'infanterie, et pourtant un peu dangereux pour qui ne sait pas lire entre les lignes.

Si le simple fantassin doit croire que l'infanterie est tout et le reste rien, l'officier, et surtout l'officier supérieur, ne doit pas ignorer que, dans la règle, c'est par la liaison des armes qu'on obtient le succès. Il doit savoir que, à moins d'avoir sur l'adversaire une supériorité morale ou numérique énorme, l'infanterie ne pourra remporter la victoire que si elle est efficacement soutenue par les armes auxiliaires.

Ceci dit, voyons un peu ce que prévoit la F. C. B. Elle débute par l'introduction ci-dessous :

« Les **principes généraux** de l'attaque et de la défense de positions fortifiées sont les mêmes que ceux que la tactique donne pour l'attaque et la défense en général. Dans l'attaque et la défense de positions fortifiées, la lutte prend toutefois un caractère

particulier, venant de ce que des moyens techniques spéciaux entrent en jeu chez les combattants :

» Du côté du défenseur, les couverts et les obstacles artificiels, de même que souvent des pièces de fort calibre.

» Du côté de l'assaillant, toutes les mesures nécessaires pour surmonter ces moyens de défense.

» Des deux parts, la lutte est conduite d'une façon plus méthodique que dans les circonstances sans cesse modifiées de la guerre mobile. *La condition principale de tout succès important est l'entente intime entre l'infanterie, l'artillerie et le génie*¹. Les deux partis connaissant bien le terrain, les conditions sont favorables à des entreprises nocturnes. »

Il n'y a rien à changer à ces principes, tout au plus pourrait-on joindre à la liste des moyens de lutte, les projecteurs, les grenades, les dirigeables, les aéroplanes et autres inventions récentes.

Après avoir rapidement exposé les mesures à prendre par le défenseur en prévision du combat, la F. C. B. établit une distinction entre les trois modes d'attaque : la surprise, l'attaque de vive force et le siège. Cette classification n'a d'ailleurs rien de très rigoureux et ne doit pas être prise à la lettre. Cependant l'auteur marque une préférence visible pour le siège :

« Entreprise uniquement avec les moyens de la guerre de campagne, l'attaque de vive force ne peut, dit-il, réussir que si les troupes de la défense sont de beaucoup inférieures en nombre, en qualité ou dans le commandement » (p. 95).

Et plus loin (p. 101) :

« L'attaque d'une position bien fortifiée devra, en général, être préparée par la destruction méthodique des moyens de combat ennemis, par un feu écrasant d'artillerie de position, tandis que l'infanterie avancera pas à pas sous la protection des travaux de sape. L'attaque sera donc une attaque de siège. »

Les exemples classiques à l'appui de cette manière de voir, sont Düppel et Plevna. Sans infirmer tout à fait ces exemples les guerres les plus récentes ne les ont pas confirmés d'une façon absolue.

Déjà à Plevna, on a le sentiment qu'une préparation plus soignée de l'attaque et une meilleure liaison des armes auraient pu procurer la victoire sans avoir recours au siège.

¹ C'est moi qui souligne. — L.

De nos jours, la mobilité plus considérable de l'artillerie lourde nous permet de compter au nombre des moyens de la guerre de campagne les obusiers de 10, 12 et même 15 cm., sans parler des bombes lancées par des aéroplanes ou des ballons.

Nous pouvons donc attendre plus de l'attaque « brusquée », qu'aux jours de Düppel et de Plevna, à condition de ne pas trop brusquer.

En Mandchourie, Liaoyang a été enlevé sans siège et sans grande supériorité de nombre, de qualité ou de commandement. Il en a été de même de Moukden, la longue période d'inaction qui a précédé cette bataille ne pouvant guère passer pour un siège. A Nanschan, par contre, la supériorité numérique des Japonais était si écrasante que l'attaque brusquée réussit *en un jour*.

C'est donc dans ce sens qu'il faut amender l'affirmation ci-dessus : « L'attaque de vive force ne peut réussir *le même jour* que si les troupes de la défense sont de beaucoup inférieures », etc.

C'est dans ce sens aussi qu'il faut comprendre le § 353 du R. d'Ex : « L'assaut donné *de jour* n'aura de chance de succès que si l'infanterie et l'artillerie ennemies qui se trouvent près du point d'attaque ont été sensiblement affaiblies, si les ouvrages fortifiés n'ont pas été solidement établis et si l'on ne rencontre pas d'obstacles sérieux. »

C'est aussi le sens du projet autrichien : « Contre une position fortifiée l'attaque ne progresse, dans la règle, que lentement et doit souvent être exécutée, en tout ou partie, sous le couvert de l'obscurité.

» Si elle est suffisamment soutenue par de l'artillerie, l'infanterie pourra s'approcher de la position et même *parfois* donner l'assaut de jour. »

Le règlement autrichien, comme aussi notre R. E. I., attache avec raison une grande valeur à l'exploration : « La première tâche de celle-ci sera, dit-il, d'établir si l'on a affaire à une position simulée et faiblement occupée ou à une position sur laquelle l'ennemi veut provoquer un combat décisif.

» Dans le premier cas, on enlèvera la position par une attaque rapide ; au cas contraire, il faut organiser l'attaque *methodiquement*, en se basant sur les résultats ultérieurs de l'exploration. »

Il est évident que l'exploration ne donnera jamais tous les renseignements désirés ; il est évident aussi qu'elle exigera du temps, et que plus on lui laissera de temps, mieux on sera renseigné et plus on aura de chances de réussite. Cela, bien entendu, dans une juste mesure, car le but de l'adversaire sera souvent de gagner du temps, et il ne faut pas faire son jeu ; mais, dans la règle, on ne regardera pas à quelques heures près. Cela même exclut, pour ainsi dire, l'attaque le même jour.

On peut poser, en principe, qu'une unité d'armée se heurtant à une position fortifiée ne l'attaquera, en général, pas à fond le même jour.

La première journée sera, en général, consacrée essentiellement à une exploration *énergique*. Peut-être, par la suite, l'exploration aérienne permettra-t-elle d'aller plus vite en besogne, mais ce n'est guère probable. En effet, le défenseur redoublera d'ingéniosité pour masquer ses ouvrages et cacher ses troupes. Ce n'est qu'en le menaçant qu'on arrivera à reconnaître ses positions de feu d'une façon relativement sûre. C'est pourquoi je parle d'exploration *énergique*, c'est-à-dire d'un véritable combat contre les avant-postes et postes avancés de l'ennemi.

Comme le dit la F. C. B. :

« La marche d'approche de l'assaillant se fait en plusieurs colonnes, si possible convergentes. Aussitôt le contact pris avec la défense, ces colonnes se déploient et refoulent les avant-postes sur la position principale. »

Ce combat d'avant-postes prendra une ampleur qui dépendra essentiellement de la résistance offerte, et celle-ci dépendra du but que le défenseur se propose d'atteindre. Le plus souvent, ce dernier cherchera non pas à empêcher, mais seulement à retarder l'investissement de la position ; si ses avant-postes parviennent à se maintenir dans l'avant-terrain jusqu'à la nuit, ce sera pour lui un jour de gagné, et ce jour il en aura peut-être un urgent besoin pour terminer ses travaux ou pour donner à ses renforts le temps d'arriver.

La composition des colonnes de l'assaillant correspondra, autant que possible, au groupement désiré pour le combat ; elle en différera d'autant plus que l'on sera mal renseigné. Il arrivera, je crois, rarement qu'une armée ou unité d'armée se heurte tout à fait inopinément à une position fortifiée. Le plus souvent, on saura, en gros, que l'ennemi exécute depuis quelques jours

des travaux de fortification dans la région de... et l'armée ou l'unité d'armée aura reçu l'ordre de l'attaquer.

Cette unité formera, un matin, un certain nombre de colonnes, régiments ou brigades combinées, et leur donnera l'ordre d'avancer jusqu'à la ligne A... B... C..., en refoulant les troupes avancées de l'ennemi.

Ces colonnes rencontreront une résistance très variable. L'une pourra peut-être atteindre son objectif sans combat, en poussant devant elle quelques patrouilles ennemies. Telle autre devra déployer son avant-garde pour refouler des fractions plus fortes. Telle autre, enfin, se heurtera à une résistance opiniâtre qu'elle ne parviendra pas à briser.

A ce moment-là, le commandant supérieur interviendra. Il fera soutenir par l'artillerie des groupements voisins et par celle de la réserve les colonnes qui n'ont pas progressé suffisamment.

Le plus souvent ces dernières se seront heurtées, non pas à la position principale, mais à une portion de l'avant-terrain que l'ennemi tient à conserver le plus longtemps possible. Peut-être sera-ce une avant-ligne couvrant tout le front de la position ; peut-être sera-ce seulement un poste avancé bien flanqué par l'artillerie de la position principale.

Si l'avant-terrain est très uniforme et découvert, l'ennemi renoncera peut-être à le défendre, et réservera tous ses efforts pour la défense de la position principale. De pareils terrains sont fort rares chez nous ; devant presque chaque position, il y en a une autre ou même plusieurs autres, souvent presque aussi bonnes, permettant au défenseur de tromper son adversaire et de gagner du temps. Le plus souvent, sans doute, il en profitera.

L'assaillant devra donc fort souvent engager d'importantes fractions d'infanterie et d'artillerie pour débayer l'avant-terrain.

Il ne sera pas toujours avantageux d'attendre la nuit pour cela. Au contraire, afin de tirer parti de la nuit, il faudra que l'assaillant se trouve, avant qu'elle tombe, dans une position favorable. Il devra disposer d'une certaine somme de renseignements sur l'emplacement des points d'appui et batteries ennemies, renseignements qu'il ne pourra guère obtenir qu'en refoulant de jour les troupes avancées de l'ennemi sur la position

principale. D'ailleurs, suivant le terrain, l'attaque de nuit sera souvent plus difficile que celle de jour, par exemple dans une forêt.

Le défenseur n'a, du reste, pas intérêt à défendre *à outrance* ses positions avancées. Pour cela, il lui faudrait sacrifier passablement d'infanterie et surtout démasquer une bonne partie de son artillerie ; en d'autres termes, il lui faudrait jouer plusieurs atouts et affaiblir son jeu prématurément.

Une attaque rapidement menée et bien soutenue par suffisamment d'artillerie aura, en général, pour résultat de refouler de jour encore les troupes avancées de l'ennemi, et en même temps de procurer sur les positions de combat de son infanterie et de son artillerie, ainsi que sur l'avant-terrain rapproché, une somme de renseignements suffisante pour servir de base à l'ordre d'attaque. En thèse générale, c'est tout ce que l'on pourra obtenir le premier jour. A la tombée de la nuit, les troupes des diverses colonnes se trouveront passablement mélangées ; pour pouvoir continuer l'attaque méthodiquement, il faudra procéder à un triage, remanier la composition des colonnes et leur attribuer de nouvelles tâches.

C'est ici que la F. C. B. nous laisse un peu en plan. Sa description de l'attaque, telle qu'elle est donnée aux p. 96-101, évite soigneusement toute mention de temps jusqu'à l'avant-dernière ligne, où nous lisons (si l'assaut échoue) : « ... On se cramponne opiniâtrement au terrain, *au moins jusqu'à la nuit*, pour que la retraite puisse s'opérer sans trop de pertes. » Il semble que l'auteur ait eu en vue l'attaque en un seul jour qui, nous venons de le voir, doit être considérée comme exceptionnelle.

De cette attaque brusquée, en un jour, la F. C. B. passe sans transition à l'attaque de siège, qui commence « par une action générale de l'artillerie, durant en général jour et nuit pendant plusieurs jours » (p. 103).

Entre ces deux extrêmes, il y a une lacune que le R. E. I. ne comble pas complètement. L'attaque, telle qu'elle est décrite aux §§ 344-363, n'est guère moins brusque que celle que la F. C. B. considère comme exceptionnelle.

Voyons un peu :

« Le chef décide s'il veut tenter l'attaque de jour ou l'exécuter *en entier* de nuit » (§ 348).

Voilà qui semble bien simple : je crois qu'en réalité le problème serait un peu plus complexe.

Il résulte de ce qui précède qu'il ne pourra qu'exceptionnellement être question d'exécuter l'attaque *en entier* de jour. Il y aura des phases de jour et des phases de nuit, et la tâche du chef sera d'établir un programme échelonnant de façon logique ces diverses phases.

Ce programme devra en général, non pas en détail mais dans ses grandes lignes, avoir été établi avant la répartition en colonnes. Il comprendra toujours au moins trois phases :

1^o *Déblaiement de l'avant-terrain et reconnaissance de la position.*

Dans la règle, ce sera l'ouvrage de la première journée ; vouloir d'emblée faire plus serait courir à un échec presque certain. Il va sans dire que si pendant cette phase une occasion s'offre d'abréger la procédure le chef la saisira et passera immédiatement à la 2^{me} ou même à la 3^{me} phase. Ce sera le cas exceptionnel où l'ennemi sera de beaucoup inférieur en qualité, en nombre ou dans le commandement, cas prévu par la page 95 de la F. C. B. et confirmé par le § 353 du R. E. I.

2^o *Déploiement méthodique de l'infanterie et de l'artillerie.*

Ce sera, dans la règle, l'œuvre de la première nuit, chevauchant quelque peu sur la première phase. Comme nous l'avons dit plus haut, cette phase débutera souvent par un triage et un remaniement des groupes. Les bataillons d'avant-ligne resteront au contact. Derrière eux, les batteries et les gros prendront de nouvelles positions. Ici aussi, on trouvera exceptionnellement l'occasion d'abréger et de passer pendant la nuit à la 3^{me} phase, c'est-à-dire à l'assaut (§§ 354 et 361 R. E. I).

3^o *L'assaut* ne se donnera en général pas avant le second jour et sera précédé d'une préparation énergique et de durée très variable par le feu des troupes d'infanterie et d'artillerie déployées pendant la nuit. Exceptionnellement, l'assaut pourra être donné par surprise au point du jour, sans préparation par le feu. D'autre part, si l'effet du feu paraît insuffisant l'assaut devra parfois être différé. Dans ce cas, il faudra le plus souvent procéder à de nouvelles mises en batterie ou à l'établissement de nouvelles lignes d'infanterie, pour lesquelles il faudra attendre la nuit suivante, ce qui forcera à remettre l'assaut au troisième jour ou à plus tard.

En somme, l'attaque d'une position fortifiée exige sauf

exception un minimum d'un jour, d'une nuit, et d'une partie du jour suivant. Souvent ce minimum ne suffira pas.

Je rappelle que par « position fortifiée » j'entends un ensemble de travaux préparés méthodiquement selon les p. 6 et 27 de la F. C. B. Il va sans dire qu'une unité d'armée ne doit pas se laisser arrêter deux jours par quelques fossés de tirailleurs établis à la hâte et dépourvus d'abris-couverts et d'obstacles.

Sans tomber dans le schéma, l'assaillant fera bien de suivre la règle ci-dessus, tout en prenant ses mesures pour accélérer ou retarder la marche du combat selon les circonstances, en particulier selon les résultats de l'exploration.

Quand et comment s'exercera cette intervention du chef suprême? Le § 357, nous dit :

« Le commandant donne, *de jour encore*, l'ordre pour l'assaut. Cet ordre fixe *le moment de l'assaut*, les points sur lesquels on doit se porter, les emplacements à atteindre derrière la ligne ennemie, les troupes d'assaut, l'attitude de l'artillerie et la place où se tiendra le chef. »

Je doute fort que dans la règle le commandant puisse dans le courant du premier jour, fixer le moment de l'assaut.

Il est vrai que le R. E. I. dit (§ 358) :

« Le lever du jour est en général, le moment le plus favorable pour l'assaut. »

Mais cette affirmation ne doit pas être prise à la lettre. On a vu des assauts réussir en plein jour et on en a vu échouer au point du jour. Soit à Düppel, soit à Sébastopol, les assauts décisifs ont eu lieu de jour; l'assaut au point du jour convient souvent pour l'enlèvement d'un point donné, mais contre une position d'une certaine force et d'une certaine étendue on ne pourra guère se passer d'une préparation méthodique par le feu qui ne peut se faire que de jour et qui pourra rarement commencer avant l'aube du second jour. En outre, il est peu probable qu'on puisse, contre un adversaire résolu, progresser suffisamment *dans la première nuit* pour donner l'assaut à l'aube du second jour. Aussi le règlement autrichien dit-il avec raison :

« Au point du jour, on ouvre le feu, si possible par surprise, pour contenir l'ennemi de façon à rendre possible la continuation de l'approche *ou* l'assaut de la position ennemie. »

Le R. E. I. estime d'ailleurs qu'il sera souvent possible de donner l'assaut de nuit (§ 354).

« Un terrain d'attaque découvert ainsi que des positions solidement installées engageront à tenter l'assaut final *sous le couvert de l'obscurité.* »

« Il convient de tenter l'assaut pendant la nuit même lorsque l'obscurité n'est pas absolue, ainsi que dans tous les cas où l'on peut s'attendre à ce que la vigilance de l'ennemi soit en défaut ou à ce qu'il cherche à se dérober » (§ 361).

Dans les autres cas, assaut au lever du jour (§ 358). Hors de là, pas de salut, si l'on s'en tient à la lettre du règlement. Il est bien évident que les auteurs du R. E. I. n'ont pas voulu prétendre que les positions fortifiées devaient toujours s'enlever en un jour et une nuit au maximum. Cela est d'ailleurs prouvé par le § 363, qui dit : « Il est impossible de prévoir au bout de combien de temps la décision sera obtenue. »

Si j'insiste sur ce point, c'est que j'ai eu l'occasion de constater à plusieurs reprises chez notre infanterie une tendance exagérée à brusquer l'action, tendance qui me semble provenir d'une application trop littérale du R. E. I. : Compagnies poussant droit devant elles sans tenir compte des obstacles supposés ou marqués, et pénétrant avec un hourra, longtemps avant l'heure fixée, dans un secteur de la position tout autre que celui qu'elles étaient chargées d'attaquer ; bataillons franchissant au point du jour, sans avoir remué une pelletée de terre, ni brûlé une cartouche, des obstacles intacts, battus par un feu croisé, et ainsi de suite.

Et, le plus souvent, ces gens étaient convaincus qu'ils avaient bien fait, puisqu'ils avaient fait preuve d'esprit d'offensive, et que le règlement leur donnait raison.

Certes, ils n'avaient pas toujours entièrement tort. L'impossibilité aux manœuvres de paix, de représenter de façon appropriée l'effet du feu, le peu de temps dont on dispose en général, soit pour l'établissement de la position, soit pour la manœuvre elle-même¹ les excusaient jusqu'à un certain point.

¹ La courte durée et le programme trop chargé de nos cours de répétition permettent rarement de consacrer plus de deux jours et une nuit à la manœuvre, alors que, comme nous le verrons plus loin, trois jours et deux nuits représentent le minimum normal pour l'assaillant. Pour le défenseur, il faudrait au moins un jour et une nuit de plus pour l'exécution des travaux, même si ceux-ci ont été commencés d'avance par les troupes du génie. Malheureusement, au lieu de se borner à représenter correctement une phase de la bataille, on cherche trop souvent à bâcler toute l'affaire en une nuit, ou une demi-nuit ; l'on donne ainsi aux participants une fausse idée des difficultés d'une telle entreprise.

Il n'en reste pas moins ce fait : La manière dont notre infanterie attaque des positions fortifiées est souvent d'une audace qui ne se justifie que par l'absence du danger. Elle ne ressemble guère à la mise en œuvre méthodique des moyens de lutte exigée par la F. C. B. et le règlement autrichien et qui est certainement aussi dans l'esprit du R. E. I.

Cela dit, reprenons la description du combat où nous l'avons laissée, c'est-à-dire à la fin de la première journée. A ce moment-là, comme je l'ai dit plus haut, on peut admettre que la plus grande partie des troupes avancées de l'ennemi aura été refoulée sur la position principale et qu'on aura sur celle-ci des renseignements suffisants pour donner un ordre d'attaque.

Je dis bien ordre d'attaque et non ordre d'assaut.

Ce ne sera, en effet, qu'exceptionnellement que le commandement supérieur pourra, avant la fin de la première journée, décider quand il veut donner l'assaut.

A ce moment-là ses lignes de tirailleurs sont encore assez loin des lignes ennemies, peut-être 1000 mètres, peut-être bien davantage ; ses patrouilles n'ont probablement pas encore pu déterminer assez exactement la nature des obstacles ; ses batteries n'occupent pas encore les emplacements désirés. L'ennemi tient peut-être encore dans l'avant-terrain des positions dont nous avons besoin pour monter notre attaque décisive, et pour soutenir notre exploration.

Avant de passer à l'assaut, il faut que notre infanterie soit solidement installée à courte distance des lignes ennemies. Cette installation ne peut pas se faire au dernier moment.

Notre infanterie ne peut pas rester toute la nuit passive à longue distance de l'adversaire ; elle doit s'avancer le soir déjà, ne serait-ce que pour soutenir ses patrouilles et empêcher l'ennemi de réoccuper l'avant-terrain évacué.

Cette approche ne se fera probablement pas sans combat ; elle pourra se heurter à une résistance opiniâtre, voire même à une contre-offensive ; il n'est guère possible de prévoir quand elle sera terminée. Avant qu'elle le soit, il serait imprudent de la part du commandement de fixer le moment de l'assaut. L'ordre donné de jour pourra, en règle générale, tout au plus exiger que les troupes soient, à telle heure, prêtes pour l'assaut, l'infanterie déployée en position d'assaut, l'artillerie en batterie pour la soutenir.

Voyons un peu ce que veulent dire ces trois mots *prêts pour l'assaut*. Ce n'est pas si simple qu'on le croirait.

Le R. E. I. nous dit :

« L'infanterie sera amenée dans les positions d'assaut choisies par le commandement, *les emplacements doivent être assez rapprochés de la position ennemie pour qu'elle puisse être atteinte d'un seul élan.* »

D'autre part, les T. P. I. (§ 182) admettent que la position d'assaut doit être suffisamment loin pour que l'artillerie de l'assaillant puisse tirer par-dessus les colonnes d'assaut, soit en terrain plat à environ 300 m. de la ligne de feu du défenseur, c'est-à-dire à une distance qui ne peut pas être franchie d'un bond.

Nous avons donc là deux conceptions sensiblement différentes. En théorie, comme en pratique, c'est la dernière qui nous paraît la meilleure ; en théorie, parce que la rédaction du R. E. I. exclut la préparation de l'attaque par l'artillerie ; en pratique, parce que l'on pourra s'estimer heureux si l'on réussit dans la première nuit à s'installer et à se maintenir à 300 m. de la position principale d'un adversaire vigilant et intact.

Il est vrai qu'alors il faudra probablement renoncer à arriver d'un bond dans la position ennemie, mais comme les bonds seront appuyés par l'artillerie, ils seront probablement moins meurtriers que le bond unique, sans soutien par le feu, exigé au 3^e alinéa du § 358 du R. E. I.

Il y aura d'ailleurs de nombreux cas où le terrain invitera à s'approcher de façon à pouvoir pénétrer d'un bond dans la position. Dans chaque cas, le commandant de l'unité en question devra se demander si le jeu en vaut la chandelle ; en d'autres termes, il devra opter entre l'appui de l'artillerie et celui du terrain.

Cela se présentera surtout lorsque les circonstances auront conduit à répartir l'attaque sur plusieurs jours et nuits ; il est probable que pendant la seconde ou troisième nuit l'adversaire sera moins vigilant et plus fatigué, et qu'on *pourra* impunément s'approcher de lui plus que pendant la première. Il y aura, parfois, mais pas toujours, avantage à le faire.

Pour mon compte, je crois qu'en face d'un adversaire de valeur égale et bien installé, le résultat de la première nuit pourrait être assez maigre. On gagnera du terrain sur un point,

on en perdra peut-être sur un autre, et on risquera fort de se trouver à l'aube encore trop loin de la position ennemie pour pouvoir tenter l'assaut le matin de bonne heure. D'ailleurs, l'ennemi n'aura que très peu souffert, notre artillerie n'ayant pas encore pu agir efficacement.

Il faudra donc un concours particulièrement favorable de circonstances pour que le chef puisse se décider à donner dans le courant de la première nuit l'ordre d'assaillir la position ennemie au point du jour, ou même à une heure fixe du lendemain.

Il ne le pourra que si notre artillerie occupe déjà des positions évidemment favorables, si notre infanterie a déjà réussi à s'installer à distance d'assaut, si nos sapeurs sont déjà parvenus à détruire les obstacles ou à préparer les moyens de les franchir.

Nous sommes donc bien loin de l'ordre d'assaut donné le jour encore, comme le veut le R. E. I., cela bien entendu pour autant qu'il s'agit du premier jour. Si l'assaut ne se fait que le 3^e, 4^e ou 5^e jour, alors on pourra donner les ordres déjà le jour avant.

Ce qu'il faut retenir du § 357, c'est qu'il importe, pour éviter la confusion, de donner, de jour encore, les ordres pour la nuit, ou, si l'on veut, les ordres pour la phase de préparation. Pour la phase d'exécution, c'est-à-dire pour l'assaut, un nouvel ordre sera nécessaire, et il sera donné peut-être dans la nuit, plus probablement le jour suivant ou plus tard encore.

En somme, laissant de côté les cas exceptionnels où l'affaire peut être brusquée de même que ceux où elle tire en longueur, une bataille de position offrira à peu près l'image suivante.

Première journée :

L'assaillant déploie ses têtes de colonnes et refoule la plus grande partie des troupes avancées ennemies sur la position principale.

Le défenseur cède l'avant-terrain pas à pas en conservant, s'il peut le faire sans trop de pertes, quelques positions avancées.

Première nuit :

L'infanterie de l'assaillant cherche à s'installer à portée efficace de la position principale, à enlever les positions avancées et à reconnaître les détails de la position.

Le défenseur s'oppose énergiquement à ces tentatives sans cependant engager ses réserves.

L'artillerie de l'assaillant occupe des points lui permettant de battre efficacement la position le lendemain.

Deuxième journée :

L'artillerie de l'assaillant bat la position ; l'artillerie de la défense la contre-bat. Les deux infanteries s'abstiennent d'entreprises importantes et restent d'une manière générale à couvert.

Les ordres pour la *deuxième nuit* dépendront du résultat de cette journée.

Si les résultats de l'exploration et du tir de l'artillerie sont bons, l'assaillant emploiera cette nuit à préparer l'assaut, qui se donnera *le matin du troisième jour*, un peu plus tôt ou un peu plus tard, avec ou sans préparation par le feu, selon les circonstances.

Le défenseur montera une énergique contre-offensive en prévision de l'assaut, ou plusieurs contre-attaques partielles, ou même les deux.

Si l'artillerie de l'assaillant n'a pas eu le dessus, il faudra consacrer la deuxième nuit à la déplacer et la renforcer, et reprendre à l'aube du troisième jour la préparation par le feu. Suivant les résultats de cette préparation, l'assaut pourra avoir lieu dans le courant de la troisième journée ou de la troisième nuit ou plus tard encore.

L'étude d'un exemple sur la carte fera le but d'un prochain article et rendra, je l'espère, tout ceci plus clair que de longues explications théoriques.

L.

